



GOVERNEMENT

Liberté

Égalité

Fraternité



ORDRE DU JOUR

- 18h : Discours introductif de la DGEC
- 18h05 : Discours des garants de la concertation (CNDP)
- 18h10 : Retour sur les concertations passées dont la concertation sur le mix énergétique
- 18h15 : Présentation de la Stratégie nationale bas-carbone
- 18h30 : Présentation de la Programmation pluriannuelle de l'énergie
- 18h45 : Présentation de la Stratégie de développement des mobilités propres
- 19h : Temps de questions et réponses



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

INTRODUCTION

A l'heure où le monde est engagé dans une course contre-la-montre existentielle face à l'urgence climatique, **le Gouvernement agit pour accélérer la transition écologique de notre pays.**

Depuis 2021, le Gouvernement prépare :

- **La 3^e Stratégie nationale bas-carbone SNBC** : feuille de route de la France pour conduire sa politique de baisse des émissions de GES
- **La 3^e Programmation pluriannuelle de l'énergie PPE** : outil de pilotage de la politique énergétique de la France (dont la stratégie de développement de la mobilité propre SDMP qui est annexée à la PPE)
- **Le 3^e Plan national d'adaptation au changement climatique PNACC**

Ces documents constituent le socle **d'une action cohérente, intégrée et ambitieuse en la matière.**





PPE et SNBC : des stratégies co-construites

Le Gouvernement a choisi de placer l'association du public et des parties prenantes au cœur de l'exercice de programmation énergie-climat avec déjà :

- 2 concertations nationales volontaires (climat entre novembre 2021 – février 2022, énergie entre octobre 2022 – janvier 2023)
- L'organisation de groupes de travail « programmation énergie climat » co-pilotés par des parlementaires et des élus locaux entre mai et septembre 2023.

Des messages communs en émanent :

- Des attentes fortes vis-à-vis de l'Etat pour fixer un cap, orienter, encadrer et accompagner l'action des acteurs (collectivités, entreprises, citoyens).
- Un équilibre à trouver entre les différents outils de politiques publiques en particulier pour tenir compte des enjeux de justice sociale et de justice spatiale.
- Une sobriété nécessaire mais perçue comme un « défi sociétal » (changement de société et de pratiques de consommation, accompagnement nécessaire, dynamique collective à engager).
- Des sujets complexes à saisir nécessitant un effort en matière de transparence, d'information, de sensibilisation, de pédagogie et de formation.



Ces enjeux structurent les travaux de préparation des futures SNBC et PPE.



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Discours des garants de la concertation (CNDP)



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Retour sur les concertations passées dont la concertation sur le mix énergétique

Publication d'un rapport présentant la réponse du Gouvernement à la concertation « mix énergétique »

Une concertation nationale « Notre avenir énergétique se décide maintenant » d'est tenue d'octobre 2022 à janvier 2023. **Le Gouvernement a publié le 4 novembre 2024 un rapport présentant les suites qu'il a données aux conclusions de cette concertation.**

- Le mix énergétique est construit sur la base d'un scénario de réindustrialisation.
- La France doit être capable de faire face à ses besoins en électricité sans recourir aux importations.
- Le « mur énergétique » qui se dresse devant la France impose une réponse sans idéologie : la France prônera la neutralité technologique.
- Le Gouvernement fait le choix de la responsabilité des grands acteurs, de la mobilisation collective au travers de l'exemplarité, l'information et la formation.
- La boussole de la SFEC sera le respect de l'accord de Paris et du paquet « ajustement à l'objectif 55 ».
- La trajectoire de finances publiques devra être tenue.

Stratégie française pour l'énergie et le climat

Rapport de réponse du Gouvernement aux conclusions de la concertation « Notre avenir énergétique se décide maintenant »

Publication d'un rapport présentant la réponse du Gouvernement à la concertation « mix énergétique »

Une concertation nationale « Notre avenir énergétique se décide maintenant » d'est tenue d'octobre 2022 à janvier 2023. **Le Gouvernement a publié le 4 novembre 2024 un rapport présentant les suites qu'il a données aux conclusions de cette concertation.**

Au-delà du contenu du rapport, le Gouvernement a adressé quelques messages spécifiques à destination des jeunes générations :

- L'action de planification écologique et énergétique vise à améliorer, sur le long-terme, le quotidien des jeunes.
- Des messages clés du forum des jeunesses ont été entendus par le Gouvernement :
 - L'exigence de justice sociale et territoriale
 - Le besoin d'information et de formation
 - La nécessité de développer la sobriété énergétique.

Stratégie française pour l'énergie et le climat

Rapport de réponse du Gouvernement
aux conclusions de la concertation
« Notre avenir énergétique se décide
maintenant »



GOVERNEMENT

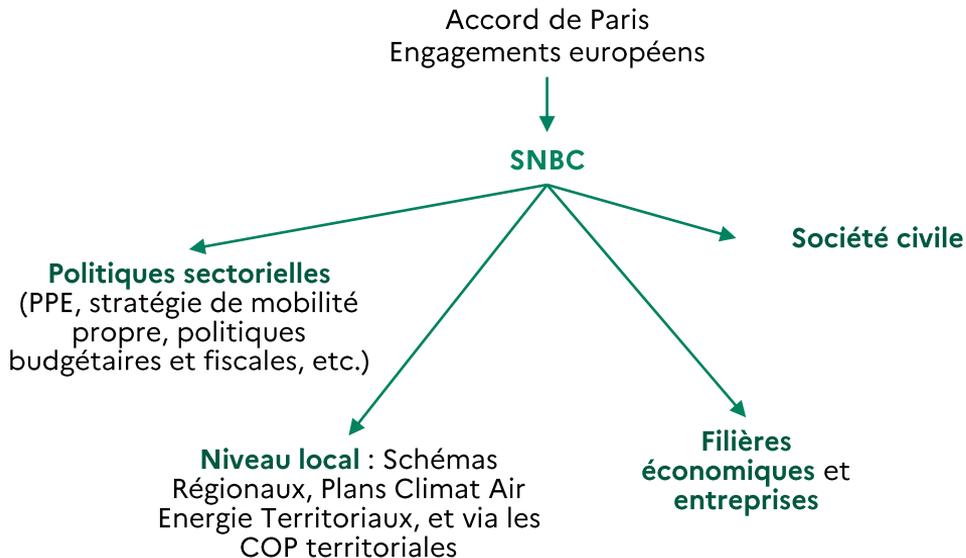
*Liberté
Égalité
Fraternité*

1. Le projet de Stratégie Nationale Bas Carbone n°3

Premières grandes orientations à l'horizon 2030 et enjeux à l'horizon 2050



La feuille de route de la France pour réduire les émissions de gaz à effet de serre



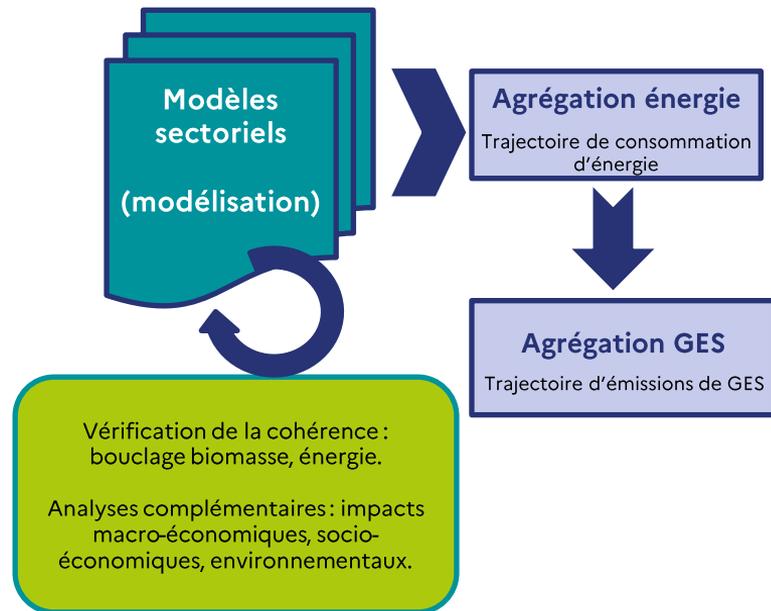
- Des **objectifs** de moyen et long-terme
- Des budgets carbone fixés par décret pour 3 périodes de 5 ans : **2024-2028, 2029-2033 et 2034-2038** pour la SNBC-3.
- Les **orientations sectorielles et transversales**.

Des documents fondés sur un important travail de modélisation prospective

Construction d'un scénario de référence climatique et énergétique :

- Plusieurs milliers d'hypothèses dans les différents secteurs
- Travail itératif depuis plusieurs années
- Hypothèses arrêtées à l'issue d'un travail de concertation et de dialogue avec les parties prenantes.

- S'assurer de l'atteinte des objectifs
- Identifier les orientations de politiques publiques et mesures supplémentaires nécessaires pour concrétiser les évolutions.
- Prise en compte des contraintes physiques, sociales
- Analyse des impacts économiques et environnementaux.





Les documents soumis à la concertation et prochaines étapes



Fichier excel des principales hypothèses et résultats du scénario de référence provisoire à l'horizon 2030 du projet de Stratégie nationale bas-carbone n°3 [↓](#)

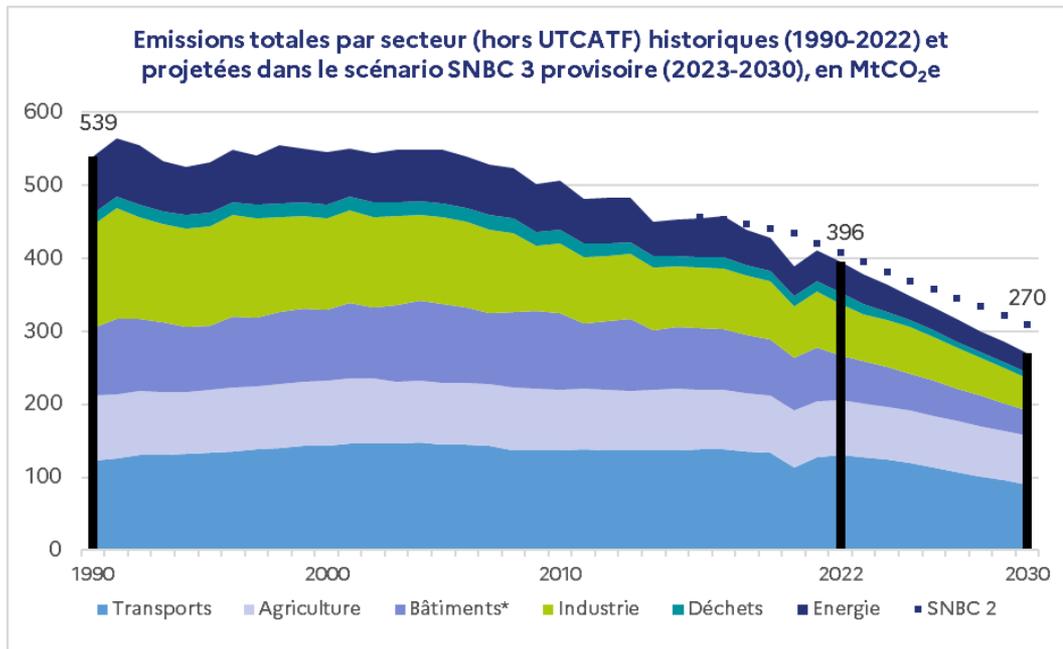
XLSX - 769.31 Ko

Transports							
Hypothèses				Résultats			
Parc	Véhicules neufs	Prac (total)	Prac (total)	Emissions de gaz à effet de serre	Consommations d'énergie		
Communications	Trafic	Aérien					
Hypothèses							
Parc							
Immatriculations de véhicules (millions)							
Millions de véhicules	2021	2025	2030	2035	2040	2045	2050
Véhicules particuliers	1,30	1,30	1,00				
Véhicules utilitaires légers	0,45	0,41	0,41				
Poids lourds	0,046	0,044	0,044				
Bus et car	0,007	0,007	0,007				
Parc de véhicules							
Millions de véhicules	2021	2025	2030	2035	2040	2045	2050
Véhicules particuliers	37,9	36,3	34,9				
Véhicules utilitaires légers	6,9	5,7	5,7				
Poids lourds	0,6	0,6	0,6				
Bus et car	0,1	0,1	0,1				
Véhicules neufs							
Part de marché des véhicules particuliers neufs (%)							
Sc	2021	2025	2030	2035	2040	2045	2050
Écartero	53%	55%	23%				
Diesel	23%	19%	6%				
Électrique	10%	20%	66%				
Hybride rechargeable	8%	7%	5%				
Hydrogène	6%	6%	6%				
Part de marché des véhicules utilitaires légers neufs (%)							
Sc	2021	2025	2030	2035	2040	2045	2050
Thermique	97%	83%	48%				
Électrique	3%	17%	52%				





Objectif de la SNBC-3 à l'horizon 2030



-50% sur les émissions brutes d'ici 2030 (/ 1990)
Réalisé : -27% d'ici 2022

Soit environ -5%/an
Réalisé : -4,8% entre 2022 et 2023

Budgets carbone provisoires :

2024-2028 : 333 MtCO₂eq/an
(SNBC-2 : 359)

2029-2033 : 255 MtCO₂eq/an
(SNBC-2 : 299)

Enjeux de la SNBC-3 à l'horizon 2030-2050

Les objectifs de la SNBC 3

- 1) Atteindre la **neutralité carbone** (soutes internationales incluses)
- 2) Intégrer un **objectif de réduction de l'empreinte carbone de la France en 2050**
- 3) **Réduire de 50% la consommation totale d'énergie en 2050** par rapport à 2012
- 4) **Sortir du charbon en 2030, du pétrole à l'horizon 2045 et du gaz à horizon 2050**
- 5) S'assurer du **maintien de la neutralité carbone après 2050**

Les enjeux de bouclage

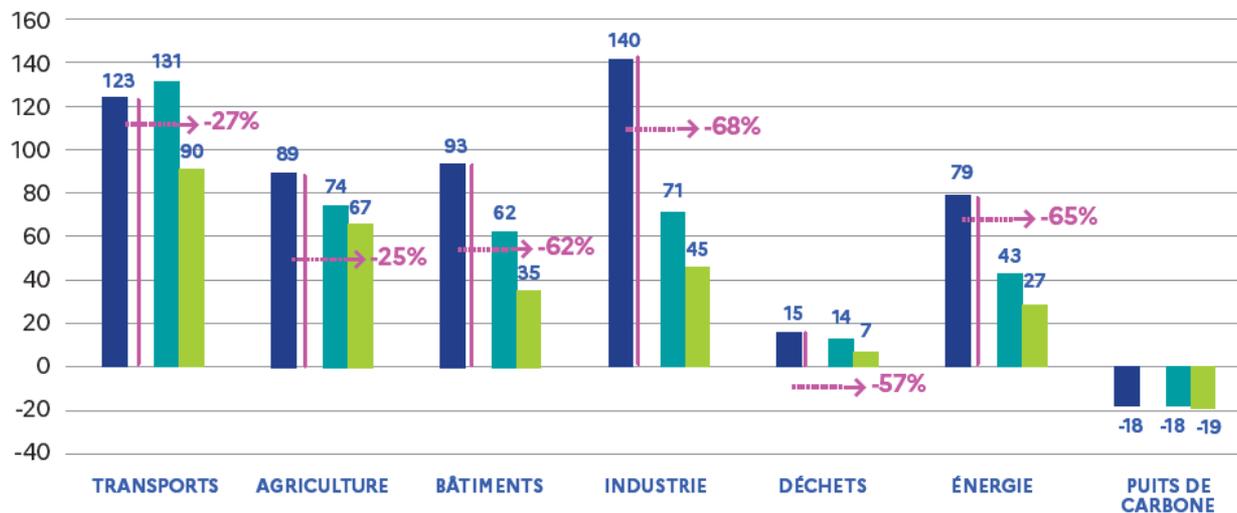
- 1) Assurer la compatibilité entre **l'électrification des usages et des hypothèses réalistes de production électrique à long terme.**
- 2) Assurer le **bouclage offre-besoin en biomasse**, à tous les horizons temporels, en limitant les importations.
- 3) S'assurer que les **surfaces consommées et libérées à l'échelle du territoire français sont équivalentes**
- 4) **Prendre en compte les enjeux liés aux ressources critiques** pour la transition énergétique.

Les défis de mise en œuvre

- 1) S'assurer d'un juste équilibre entre les **paris technologiques et comportementaux**
- 2) **Anticiper les créations et pertes d'emplois** liées à la mise en œuvre de la SNBC et accompagner les filières dans leur restructuration.
- 3) **Prendre en compte les incertitudes sur l'évolution du climat futur** pour assurer la résilience de la SNBC et accroître les co-bénéfices pour la société et la biodiversité des politiques d'atténuation et d'adaptation.

Des transformations importantes dans chaque secteur

Répartition de l'ambition de réduction des émissions par secteur (MtCO₂eq)



Un plan d'action préparé à l'horizon 2030 qui mobilise **l'ensemble des secteurs émetteurs de notre économie.**

■ Émissions 1990 ■ Émissions 2022 ■ Émissions 2030 provisoires issues de la modélisation

* L'exercice de modélisation permet à ce stade pour le secteur des bâtiments d'atteindre 35 Mt CO₂ eq à l'horizon 2030. Les émissions résiduelles du secteur à l'horizon 2030 sont supérieures à la cible pressentie pour le secteur par le Gouvernement. Des mesures supplémentaires restent à sécuriser dans les prochains mois pour permettre de réduire dans les itérations ultérieures les émissions du secteur à moins de 32 Mt CO₂ eq en 2030.



Bâtiments

Décarboner des systèmes de chauffage

- Résidentiel : **Remplacer 75% des chaudières fioul et 20 à 25% des chaudières au gaz d'ici à 2030** par des systèmes de chauffage décarbonés (aides Ma Prime Rénov', CEE,...)
- Tertiaire : Remplacer **presque toutes les chaudières fioul et 15 à 20% des chaudières au gaz d'ici 2030** par des systèmes de chauffage décarbonés (développement de la filière de pompes à chaleur et des réseaux de chaleur).

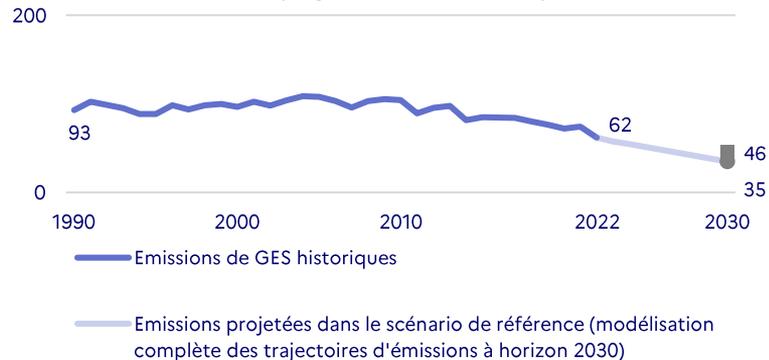
Rénover les logements

- **Rénover 400 000 maisons individuelles et 200 000 logements collectifs par an en moyenne d'ici 2030** en ciblant les rénovations d'ampleur et les passoires thermiques (aides, obligations de décence du parc locatif privé...)

Réduire les consommations d'énergie

- **Réduire significativement les consommations énergétiques des bâtiments tertiaires** (-40% de consommation d'ici 2030) en systématisant les contrôles et les sanctions du dispositif éco-énergie tertiaire, et réduire les consommations des locaux non assujettis au décret tertiaire de 500 à 1000 m².
- Réduire les consommations d'énergie dans le résidentiel et dans le tertiaire en poursuivant le plan de **sobriété**

Emissions des bâtiments
(observées et projetées*, en MtCO₂eq)



*Objectif 32MtCO₂eq

En 2050, les bâtiments seront entièrement décarbonés :

Les deux principaux systèmes de chauffage seront **les pompes à chaleur et les réseaux de chaleur urbains**.

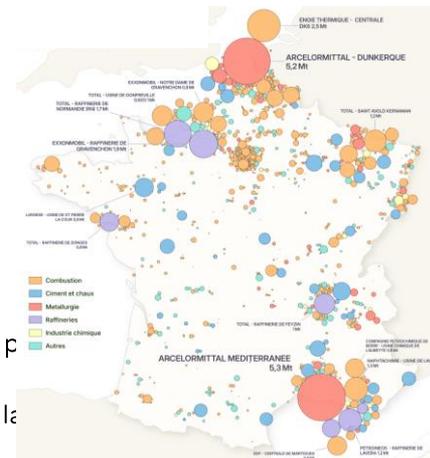
Plus de chauffage au fioul depuis plusieurs années, chaudières à gaz restantes entièrement alimentées par du biogaz

→ **nombre de chaudières gaz significativement réduit** en raison de la pression exercée sur la biomasse

Industrie

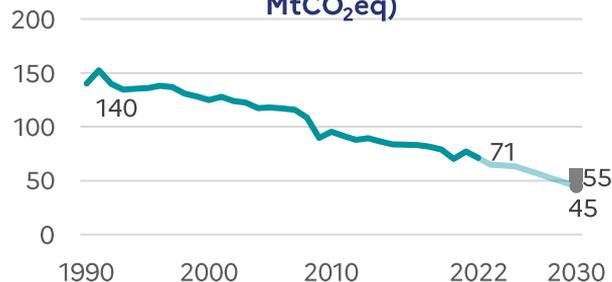
Un secteur diversifié avec une concentration territoriale des émissions

- L'industrie est constituée de différentes filières (acier, chimie, ciment...) ayant des enjeux et des potentiels de décarbonation diversifiés
- Une forte concentration des émissions se situe dans quelques hubs (ex: Dunkerque; Fos-sur-Mer), et les 50 sites les plus émetteurs représentent plus de la moitié des émissions industrielles
- L'enjeu de la SNBC pour l'industrie est de **décarboner l'industrie** (-37% en 2030 par rapport à 2022, contribution à la neutralité carbone en 2050) **sans désindustrialiser**, même au contraire d'avoir une réindustrialisation verte



Source: Cédric Rossi à partir de données data.gouv

Emissions du secteur de l'industrie (observées et projetées, en MtCO₂eq)



Une baisse des émissions rapide implique de mobiliser tous les leviers ...

- Sobriété de la demande et efficacité matière (recyclage +10-30%)
- Efficacité énergétique (5-25%) et changement de vecteur énergétique (électrification – biomasse)
- Changement de procédés industriels (ex: acier hydrogène; ciments alternatifs)
- Capture, stockage et utilisation du carbone (6 MtCO₂, un quart des réductions)

... ce qui implique de nombreux défis

- Demande accrue de biomasse et d'électricité bas-carbone en concurrence avec les autres usages - PPE
- Besoin de nouvelles infrastructures (raccordements électriques, transport de CO₂ ou d'hydrogène) – PPE - Stratégie H2 - Stratégie CCS
- Besoins de forts investissements et d'innovation technologique – soutiens France 2030
- Enjeux de compétitivité et de concurrence internationale – prix de l'énergie; MACF
- Enjeux localisés très forts de bassins d'emplois industriels

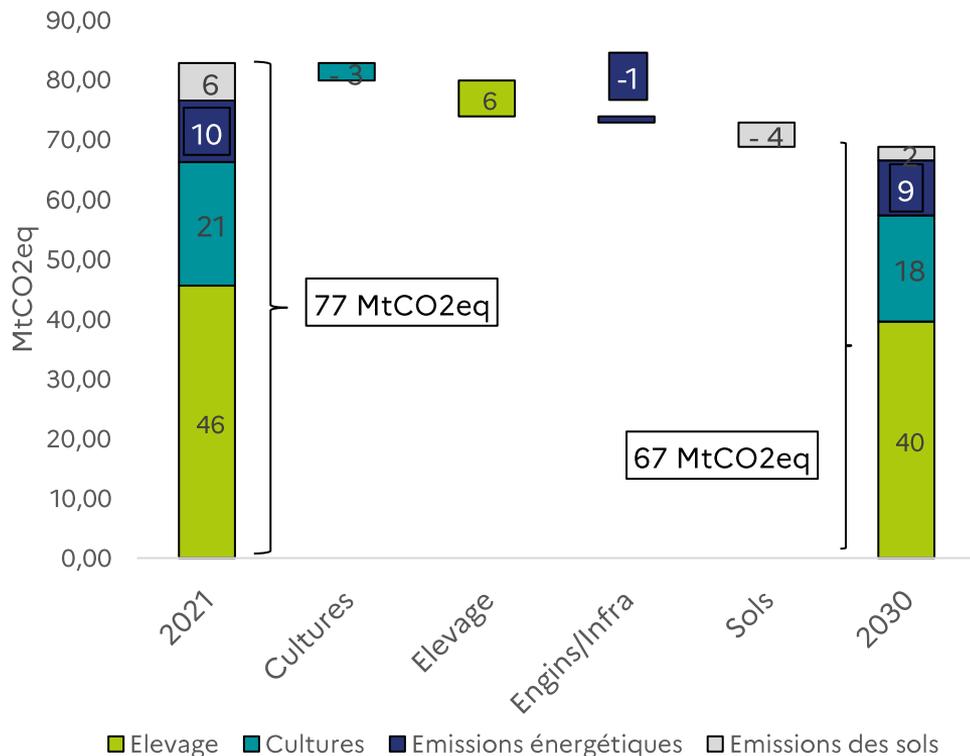
Agriculture

A horizon 2030, des réductions d'émissions qui concernent à la fois les cultures, l'élevage, l'énergie et les sols, via notamment :

- 21% des grandes cultures en agriculture biologique et la moitié en systèmes à bas intrants, en accompagnant les systèmes agroécologiques et en développant des pratiques d'optimisation de l'usage des engrais minéraux azotés
- Une baisse du cheptel bovin maîtrisée, à -12% entre 2019 et 2030 ; le système pâturant dominant passe de 28% à 45% en 2030 pour les élevages bovins lait
- Réduction de la consommation de viande en lien avec les objectifs du Plan national nutrition santé (PNSS)

En 2050, le système agricole français est très largement optimisé et bas intrants, les sols agricoles stockent du carbone et la réduction du cheptel est maîtrisée en lien avec la réduction de consommation de viande

Leviers de réduction des émissions de l'Agriculture



Puits de carbone

Protéger le puits de carbone forestier et produit bois

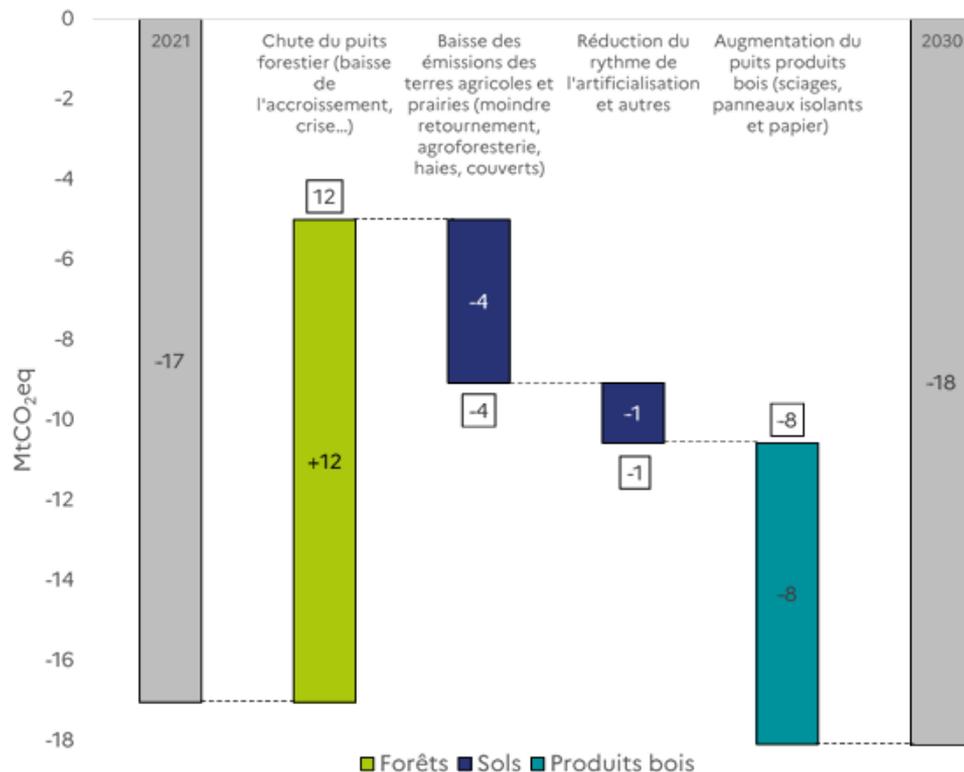
- Mettre en place lors des 10 prochaines années le **renouvellement forestier de l'ordre de 10% de la surface forestière**, en réalisant la plantation d'un milliard d'arbres
- Limiter l'augmentation des **feux de forêts et l'adaptation des espaces forestiers** au changement climatique
- **Augmenter la séquestration de carbone dans les produits bois** de 1MtCO₂eq/an aujourd'hui à 9MtCO₂eq/an en 2030, notamment dans le secteur de la **construction et rénovation et l'économie circulaire**

Valoriser le potentiel de stockage de carbone dans les terres agricoles

- Moindre retournement des prairies via la protection des systèmes pâturants, développement de l'agroforesterie, des haies, des couverts végétaux

Des décisions structurantes aujourd'hui pour assurer un puits carbone significatif en 2050 : adaptation des peuplements sinistrés et vulnérables en priorité, valorisation des bois de crise, augmentation des usages bois d'œuvre et de la durée de vie des produits bois...

Leviers d'action sur le secteur de l'utilisation des terres, changement d'affectation des terres et foresterie





GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

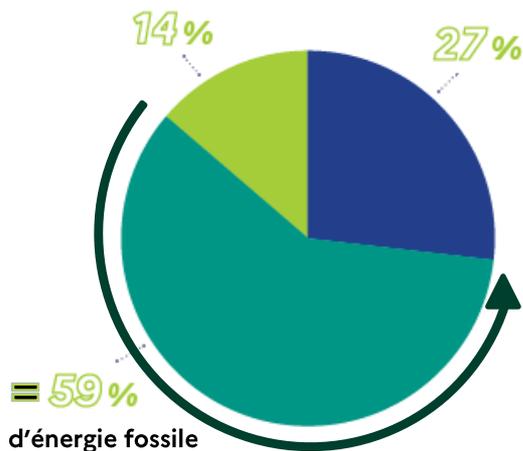
2. Le projet de PPE-3



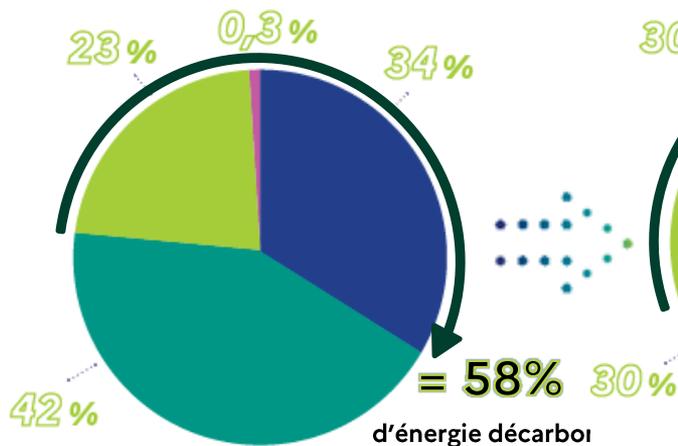
Une stratégie pour sortir de la dépendance aux énergies fossiles

■ Électricité ■ Énergie fossiles ■ EnR hors électricité ■ H2 et e-fuel

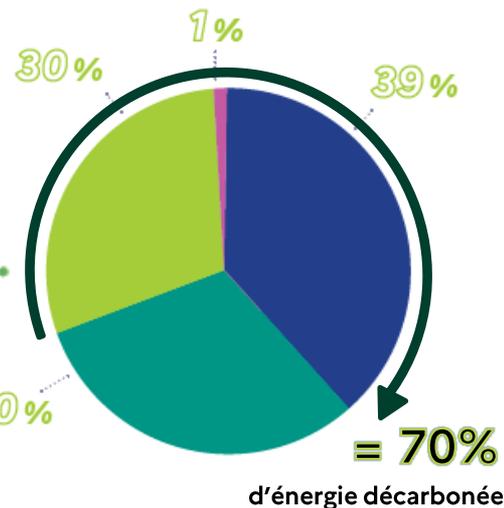
En 2022



En 2030



En 2035

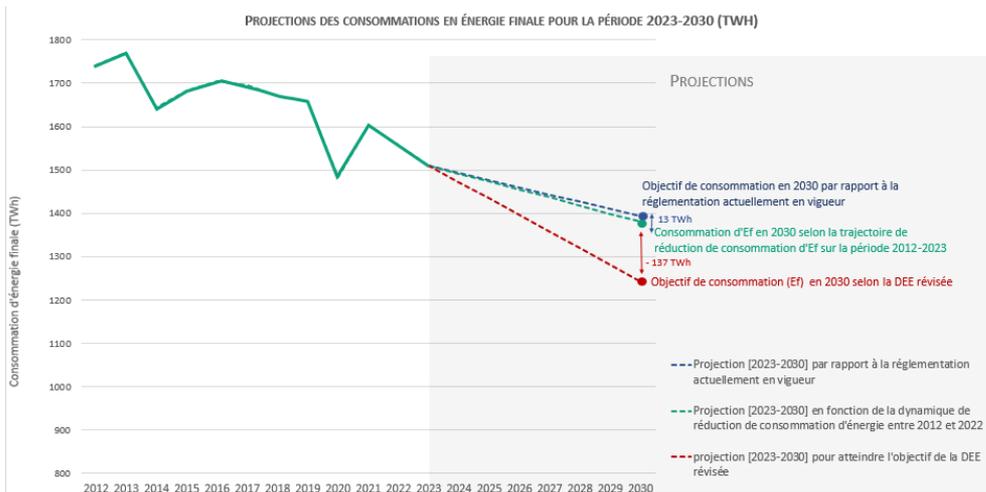


Trajectoires provisoires issues des modélisations en cours



Réduire nos consommations énergétiques

Une augmentation de l'ambition de réduction de consommation d'énergie à horizon 2030



Projection des consommations en énergie finale à l'horizon 2030
(Modélisation DGEC sur la base des données du SDES)

Consommation d'énergie finale (Ef)

En 2030 : objectif de consommation d'Ef de 1 243 TWh*

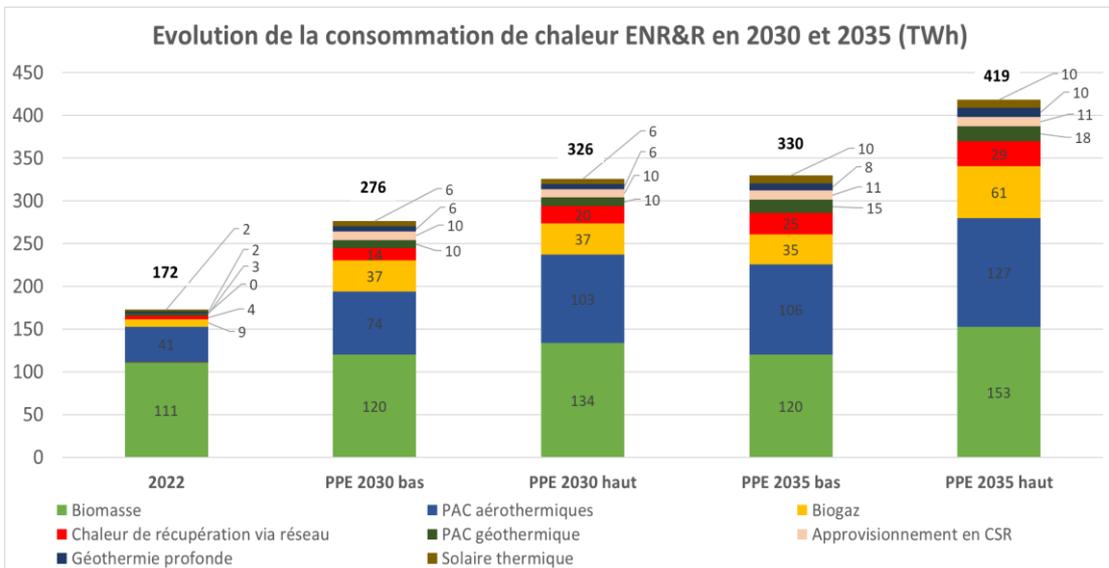
- Soit : - 28,6 % en 2030 par rapport à 2012
- Tendance : - 10,7 % entre 2012 et 2022 (soit -18,5 TWh/an)
- **Nécessité de doubler le rythme de réduction de consommation d'Ef sur la période 2023-2030**

Pour atteindre ces objectifs, il est nécessaire de se reposer notamment sur :

- La pérennisation et la poursuite des efforts de sobriété et d'efficacité énergétiques
- La substitution des énergies fossiles par des énergies décarbonées, notamment l'accélération de la dynamique de rénovation des bâtiments et l'électrification des véhicules

* au sens de la directive efficacité énergétique (2023/1791/UE)

La chaleur renouvelable : un enjeu majeur de notre stratégie énergétique



Mesures envisagées pour accompagner le développement des filières de la chaleur renouvelable

Pour la chaleur renouvelable et de récupération :

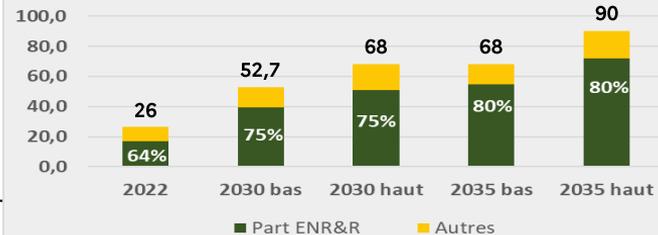
- Accompagner le développement des ENR thermiques
- Hiérarchiser les usages de la biomasse en priorisant ceux qui ne sont pas substituables par d'autres énergies renouvelables
- Poursuivre la mise en œuvre du plan national pour la géothermie et élaborer un plan pour le solaire thermique

Pour les réseaux de chaleur :

- Accélérer le déploiement des réseaux de chaleur urbains
- Renforcer le recours aux alternatives à la biomasse (chaleur fatale, géothermie, solaire thermique, etc.)

- La consommation de chaleur renouvelable et de récupération devrait passer de 172 TWh en 2022 à au moins 330 TWh en 2035
- Le volume total de chaleur livrée par les réseaux de chaleur urbains devrait plus que doubler d'ici 2030, avec une augmentation de la part d'origine renouvelable

Cibles de livraison de chaleur par les réseaux et part renouvelable (TWh)





Carburants : une consommation de biocarburants à orienter les usages difficilement électrifiables

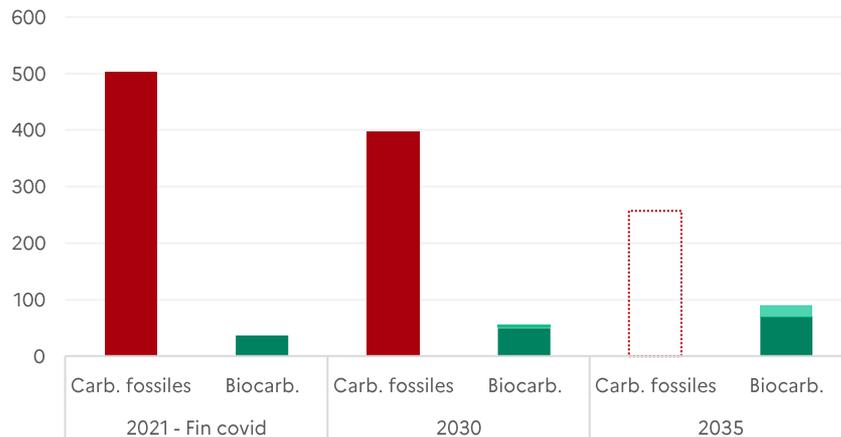
Division par 2 de la consommation de produits pétroliers fossiles d'ici 2035¹

- Assurer l'approvisionnement en produits pétroliers au quotidien, suivre le maillage des stocks stratégiques et des stations services pour limiter le risque de zone blanche
- Adapter la logistique pétrolière (raffineries, réseaux de pipeline, dépôts, stations services) à la baisse de consommation des carburants fossiles et aux besoins futurs en carburants alternatifs

Objectif de 50 TWh de biocarburants dans la consommation en 2030 puis 70 à 90 TWh en 2035

- La croissance de la consommation de biocarburants repose sur le développement de **carburants avancés** :
 - Evolution de la TIRUERT en cohérence avec les objectifs européens
 - Amélioration de la traçabilité des biocarburants
 - Priorisation des biocarburants vers les usages difficilement électrifiables
 - Développement d'une filière locale de biocarburants avancés pour l'aviation et le maritime
 - Poursuite de la réflexion sur le développement de stockage de biocarburants

Consommation de carburants (TWh)



DGEC - Chiffres illustratifs. La demande inclut la consommation des soutes internationales.
Trajectoire de consommation en construction pour le point 2035.

1 - Périmètre France



Gaz : développer le biométhane de façon soutenable et lancer la filière de l'hydrogène

Baisse de 1/3 de la consommation de gaz entre 2019 et 2035

- Continuer à assurer la sécurité d'approvisionnement pour la France et assurer le nouveau rôle pivot de la France dans l'approvisionnement de l'Europe.
- Préparer le réseau gazier à la baisse de la consommation**, notamment à la maille locale en étudiant les initiatives existantes, et envisager les conditions d'évolution des infrastructures gazières

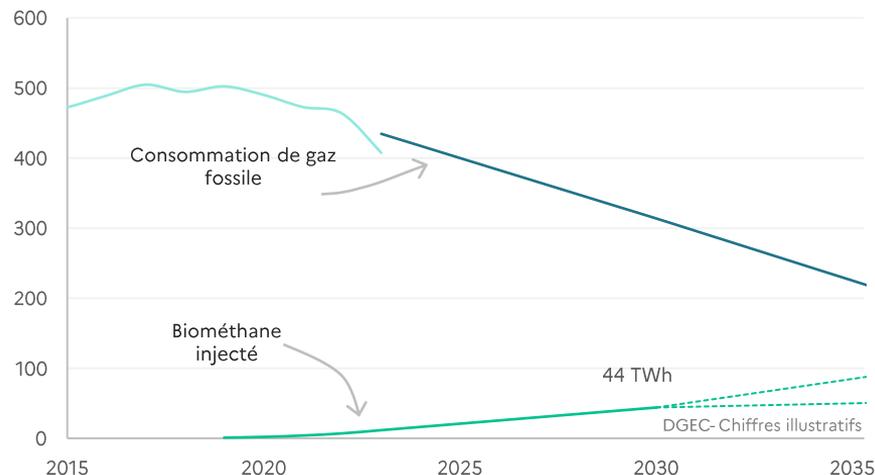
Objectif de 44 TWh de biométhane injecté en 2030 puis de 50 à 85 TWh en 2035

- Mise en place des **Certificats de Production de Biométhane** pour soutenir les installations de production avec une capacité supérieure à 25 GWh
- Renforcement des contrôles concernant la part des cultures dédiées autorisée en méthanisation (aujourd'hui fixée à 15 %)

Hydrogène : Soutien à la filière de production d'hydrogène, en priorité dans les hubs industriels.

- Lancer un mécanisme de soutien à la production d'hydrogène renouvelable et bas-carbone destiné à l'industrie

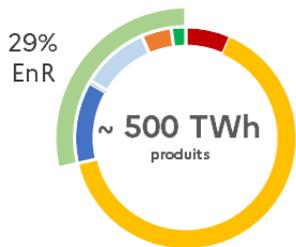
Consommation de gaz (TWh PCS)





Des évolutions majeures du système électrique

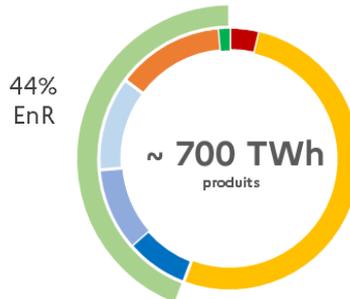
Mix électrique et production totale



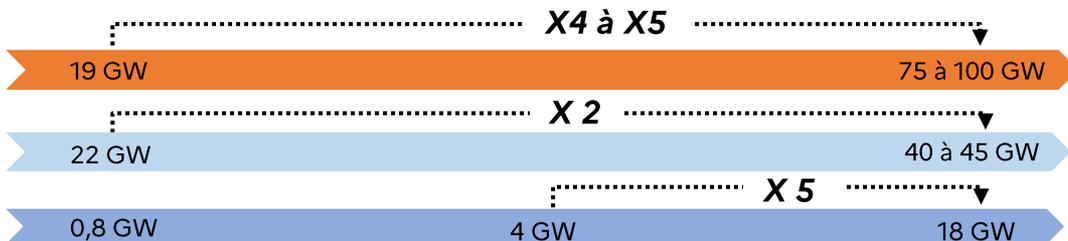
2023



2030



2035



Infrastructures

- ✓ Des investissements massifs : environ 200 Mds€ d'ici 2040
- ✓ Accélération des raccordements: anticipation et mutualisation
- ✓ Consolidation des filières industrielles nationale et européenne

Sécurité d'approvisionnement

- ✓ Un possible besoin en capacités supplémentaires pouvant être comblé par différents bouquets de flexibilité
- ✓ Un chantier prioritaire: la flexibilité de la demande
- ✓ Un mécanisme de capacité qui doit être adapté et pérennisé

Relancer le nucléaire pour maintenir dans la durée un socle de production électrique

Poursuivre le fonctionnement des réacteurs nucléaires du parc existant

- Des études sont engagées pour permettre la poursuite du fonctionnement des réacteurs nucléaires existants après 50 ans puis 60 ans, tant que toutes les exigences de sûreté sont respectées.
- A l'horizon 2030-2035, une production nucléaire stable est prévue à hauteur de 360 TWh/an.

Construire de nouveaux réacteurs nucléaires de forte puissance

- Une réduction marquée des capacités de production nucléaires à l'horizon de l'année 2050 ferait reposer la sécurité d'approvisionnement sur des paris technologiques et industriels risqués (risque « d'effet falaise » à compenser).
- Un programme industriel est engagé pour construire trois paires de réacteurs de type EPR2 à Penly, Gravelines et Bugey (environ 10 GW au total). Il pourrait être renforcé par un éventuel second palier d'environ 13 GW.

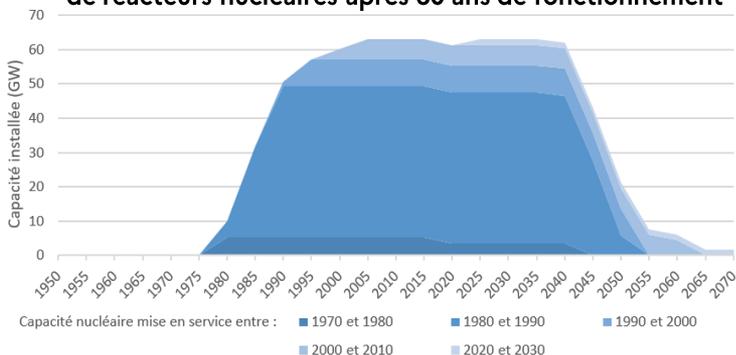
Soutenir l'innovation

- Le programme France 2030 soutient le développement de petits réacteurs modulaires innovants pour compléter l'offre française, en matière électrogène et non-électrogène. L'opportunité d'en déployer en France sera approfondie.

Poursuivre la politique de retraitement et de valorisation des combustibles nucléaires usés

- En cohérence, la stratégie française de retraitement et de valorisation des combustibles nucléaires usés sera poursuivie. Des études sont engagées pour permettre la poursuite du fonctionnement des usines actuelles et préparer leur renouvellement.

Risque « d'effet falaise » à l'horizon 2050 en cas d'arrêt simultané de réacteurs nucléaires après 60 ans de fonctionnement



Nouveaux réacteurs de type EPR2 prévus sur le site de Gravelines





Autres enjeux couverts par la PPE

Assurer la sécurité d'approvisionnement et anticiper l'évolution des infrastructures

Mobiliser la biomasse pour répondre à nos besoins en énergie sans remettre en cause la priorité donnée à l'alimentation et à la protection de l'environnement

Mobiliser les territoires dans la planification énergétique et sa mise en œuvre

Développer les filières industrielles clé de notre décarbonation

Disposer des compétences, en nombre et aux bons niveaux de qualification, pour conduire tous les chantiers

Mobiliser les capacités d'investissement public et privé

Assurer la soutenabilité et la durabilité de la politique énergétique



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction générale de l'énergie et du climat

3. Le projet de SDMP



La SDMP, un document essentiel de la planification écologique pour les transports

La stratégie de développement des mobilités propres est la feuille de route qui définit des mesures concrètes pour l'atténuation du changement climatique dans le secteur des transports terrestres

Objectif : traduire en actions concrètes les cibles de réduction des émissions et les grandes orientations prévues par la SNBC et la PPE aux horizons 2030 et 2035

Travail de co-construction en 2023-2024 avec les acteurs du secteur des transports (groupes de travail, entretiens bilatéraux)



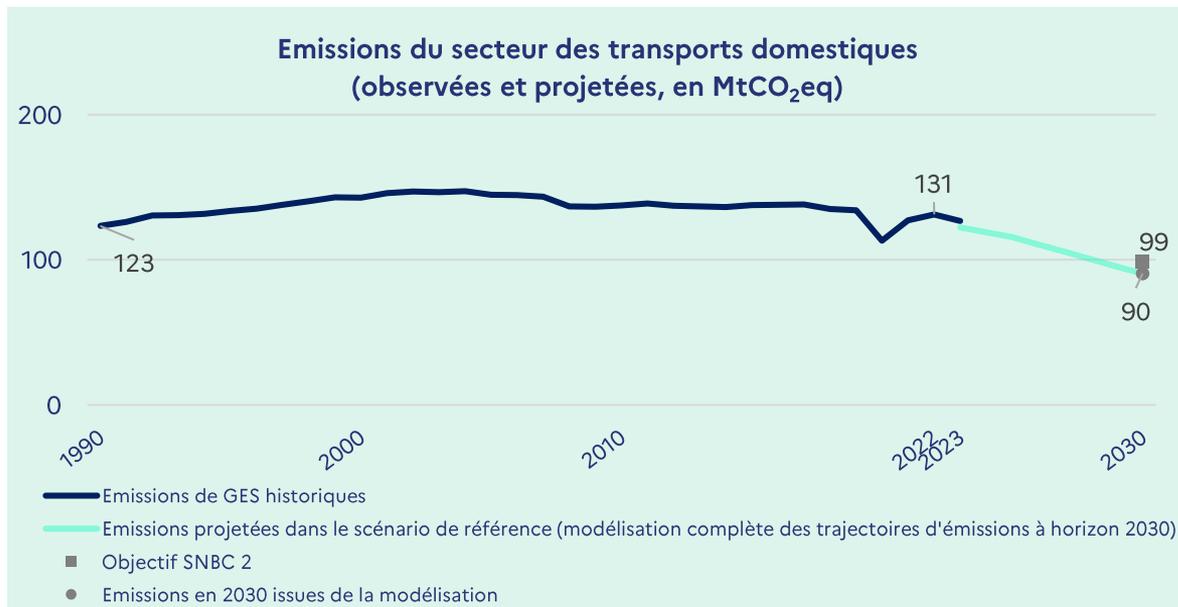
Annexe
« transports
terrestres » de
la PPE, prévue
par la loi *

Un objectif de décarbonation ambitieux, nécessitant d'agir sur l'ensemble des leviers

131,2
MtCO₂eq
En 2022

32 %
des émissions de la France viennent du secteur des transports en 2022

94 %
des émissions du transport domestique proviennent de la route*



Evolution des émissions (historiques et projections SNBC 3) du secteur des transports domestiques (hors routes internationales) en MtCO₂eq entre 1990 et 2030

La maîtrise de la demande en 2030 : allier sobriété et liberté de déplacement

 Donner la possibilité aux personnes de moins se déplacer, et limiter les déplacements des marchandises



Stabilisation
du nombre de km
parcourus par an
par personne en
2030 *



Maîtrise de
la demande de
transport de
marchandises en
2030 **

Comment ?



Grâce à l'**aménagement du territoire** pour développer un urbanisme favorable aux déplacements courts et pour s'affranchir des zones monofonctionnelles



En créant de **nouveaux imaginaires** dans lesquels la longue distance et la voiture individuelle ne seraient plus au cœur des déplacements



En travaillant **main dans la main avec les filières** pour limiter le nombre de déplacements nécessaires à la production et la livraison des marchandises



Grâce à une **planification foncière** pour mieux optimiser les déplacements des marchandises

* Issu de la SNBC 3 actuellement soumise à la concertation du public

Le report modal : proposer des alternatives désirables

 Permettre de se déplacer autrement qu'en voiture individuelle, ou poids lourds pour les marchandises



25 %

d'augmentation
du trafic des
transports en
commun d'ici
2030*



x2

part modale du
fret ferroviaire
en 2030**

Comment ?



En développant les infrastructures et les offres des **modes de transport alternatifs à la voiture individuelle**



En agissant sur la **place de la voiture individuelle**, là où c'est pertinent, pour la maîtriser et permettre une juste répartition entre les différents modes



En travaillant avec les **employeurs** sur les solutions de mobilité qu'ils proposent



En informant et accompagnant les **changements de comportements**



En développant et facilitant les **modes alternatifs au poids lourd** pour les marchandises

Le taux d'occupation : massifier pour optimiser

 Réduire les déplacements par l'augmentation du nombre de personnes ou de marchandises par véhicule



Comment ?



Grâce au développement de la pratique du **covoiturage**, pour mieux remplir les voitures



En accompagnant les filières pour **réduire les fréquences de livraison demandées** et ainsi optimiser encore davantage le chargement des camions



En expérimentant des solutions de **mutualisation des trajets** entre plusieurs donneurs d'ordre



L'efficacité énergétique : réduire les consommations

 Utiliser le moins d'énergie possible pour se déplacer : un enjeu de sobriété et de transition



Comment ?

-  En orientant l'offre industrielle vers des **véhicules plus légers**, moins consommateurs d'énergie
-  En développant la filière émergente des **véhicules intermédiaires**, petits et sobres
-  Grâce à l'**éco-conduite** pour les poids lourds



L'intensité carbone des motorisations : électrifier ce qui peut l'être et accompagner la transition



Réduire la quantité de CO₂ émise par unité d'énergie consommée



66%

des véhicules
légers neufs
seront
électriques en
2030*



46%

des poids lourds
neufs seront
électriques en
2030*

Comment ?



Grâce à l'**électrification des véhicules**, pour l'ensemble des usages pertinents, et en travaillant en particulier sur les **flottes des entreprises**



En installant des **infrastructures de recharge électrique** sur l'ensemble du territoire



En utilisant **d'autres énergies peu émettrices** lorsque les usages sont difficiles à électrifier (par exemple le fluvial, certaines lignes ferroviaires, certains véhicules lourds...)

Des leviers transverses pour soutenir la transition du secteur



Développer les connaissances et structurer la transformation du système transport

Comment ?



En **informant** et en renforçant les **connaissances sur la mobilité et la logistique** et leurs impacts



En approfondissant les connaissances sur la **précarité en matière de transport** afin de mieux répondre aux enjeux de justice sociale dans le secteur



En structurant davantage le **dialogue avec les filières** pour les impliquer dans la décarbonation de leur logistique



Grâce à une **meilleure utilisation du numérique**, notamment pour la logistique



En prévoyant les **évolutions nécessaires dans les formations et métiers du transport et de la logistique** afin d'être en capacité de répondre aux enjeux et d'être prêt pour la transition



Ces différentes mesures doivent permettre d'atteindre l'objectif du secteur





GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction générale de l'énergie et du climat

4. Modalités de participation



Décarboner la France : votre voix compte !

Du 4 novembre au 16 décembre 2024

① **Débat ouvert autour d'une question,**
choisie délibérément vaste.



CONSULTATION CITOYENNE

Produire de l'énergie, se loger, se déplacer, se nourrir, consommer : comment réussir la transition énergétique et atteindre la neutralité carbone en 2050 ?

Consultation initiée par : Le Gouvernement

② Possibilité pour les personnes morales de déposer des **cahiers d'acteurs.**

③ Possibilité de contribuer individuellement ou en groupe, avec la mise à disposition d'un kit d'animation pour des **réunions d'initiative locale.**

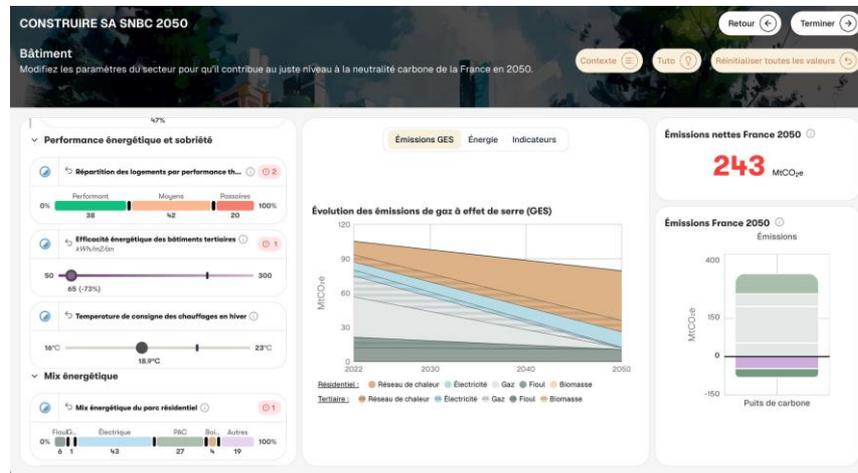




GOVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité

➕ Mise à disposition d'un outil ludique et visuel pour construire son propre scénario de transition en jouant sur de nombreux paramètres.



Développé par Carbone 4, en partenariat avec ECF, l'Ademe et la DGEC.



5 Des événements seront organisés tout au long de cette concertation.

Date de l'événement	Titre de l'événement	Modalités de participation
4 novembre 2024	Événement de lancement de la concertation	Rediffusion en direct sur le réseau social du ministère. Vidéo accessible ici .
26 novembre 2024 13h30-17h00	Tables rondes autour des enjeux de financement de la transition et de sobriété / transformations sociétales	Lieu : Académie du Climat, 2 place Baudoyer Paris 4e Accueil café à partir de 13h00 Gratuit, sur inscription (dans la limite des places disponibles- 250 places) Pour vous inscrire, cliquez ici . Plus d'informations
27 novembre 2024 18h00-18h45	Webinaire de présentation du simulateur France Net Zéro de Carbone 4	Information à venir
Lieux : Ile-de-France Occitanie Nouvelle-Aquitaine Auvergne-Rhône-Alpes	Ateliers de construction de scénarios de réduction des émissions de gaz à effet de serre	Information à venir
5 décembre 2024 9h00 à 11h00	Webinaire régional de présentation SNBC-PPE- PNACC (Pays de la Loire)	Information à venir

Liste mise à jour en continu : <https://concertation-strategie-energie-climat.gouv.fr/participer-un-evenement>



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

TEMPS DE QUESTIONS ET REPONSES



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

CLÔTURE DU WEBINAIRE